

AU CONSEIL LEGISLATIF UNE FLEUR A LA FOIS

Désormais, les femmes mariées hériteront des biens de leurs maris

Une loi d'une extrême importance a été adoptée la semaine dernière par le Conseil Législatif. C'est le bill Pérodeau, amendement au code civil, au chapitre des successions, de manière à mettre le conjoint survivant au nombre des héritiers directs de l'époux prédécédé.

L'hon. M. Pérodeau a expliqué, dans un discours très clair, et bien dit, l'objet de son bill. Il a exposé l'état de gêne, pour ne pas dire plus, dans lequel se trouve souvent l'époux survivant, et surtout la femme, à défaut de biens personnels, par suite du décès de son conjoint sans dispositions testamentaires.

Notre code civil actuel, relativement aux successions, ne protège le conjoint survivant qu'à défaut de ses parents en ligne collatérale jusqu'au 12e degré inclusivement. Il impose bien aux époux l'obligation réciproque de pourvoir aux besoins l'un de l'autre, au cours du mariage, mais cette obligation cesse au décès du premier d'eux. Souvent, la situation pécuniaire de l'époux survivant devient alors peu enviable. Si les époux se sont mariés sans contrat de mariage il y aura eu communauté de biens. Ils ont pu aussi avoir la communauté conventionnelle. Il y a aussi le cas où la femme peut exercer son douaire. Mais on sait que depuis quelque temps, surtout dans les villes, la tendance est de se marier, avec contrat de mariage stipulant séparation des biens. Dans ces cas, si les avantages donnés à la femme par le contrat de mariage sont insuffisants, et si le mari n'a pas fait de testament, l'épouse, écartée de la succession, est insuffisamment protégée.

L'hon. M. Pérodeau craint pas de blâmer cette tendance que l'on a vers la séparation de biens, qui, croit-il, malgré les avantages qui peuvent être donnés à la femme par le contrat de mariage, ne supplée pas à l'abandon qu'elle fait des droits qu'elle aurait avec la communauté de biens.

Il trouve donc notre loi injuste à l'égard de l'époux survivant, qui, d'après l'article 626 du code civil, n'est appelée à la succession de son conjoint que lorsque ce dernier n'a pas laissé de parents au degré successible, à savoir jusqu'au 12e degré inclusivement. C'est presque décrier, dans un pays comme le nôtre, où la loi des douze enfants a reçu ici souvent son application, que pour que le conjoint survivant puisse hériter de son conjoint, il faut que ce dernier soit né en dehors de la famille.

Ainsi, d'après notre loi sur les successions, si l'époux survivant n'a pas de biens personnels ou n'a pas d'enfants, ou de parents à qui la loi lui permet de recourir pour obtenir une pension alimentaire, il est laissé à ses propres ressources, quelle que soit la fortune de son conjoint décédé.

L'hon. M. Pérodeau a cité, à l'appui de son projet de loi, l'opinion de M. Delsel, qui présenta un projet de loi analogue pour amender le code Napoléon. Il cite aussi sur ce point les lois d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, d'Espagne et d'Angleterre, qui assurent au conjoint survivant plus de protection que ne lui en accorde notre loi. Il rappelle qu'il présenta en 1905 un bill analogue. Son intention était alors de provoquer une discussion sur cette importante question. Il adressa une copie de son bill aux juges, aux universités, aux bâtonniers, à la Chambre des Notaires, aux Chambres de Commerce, etc. Le principe parut favorablement accueilli et en 1906 l'Assemblée Législative, approuva unanimement ce principe.

D'après cette nouvelle loi, l'époux survivant hériterait pour la totalité si l'époux prédécédé n'a laissé ni enfants, ni ascendants ni collatéraux successibles. Il hériterait pour le tiers si l'époux prédécédé n'a pas laissé d'enfants, mais des ascendants et des collatéraux successibles. Ils hériterait pour la moitié si l'époux prédécédé n'a pas laissé d'enfants, mais n'a laissé que des ascendants ou encore s'il n'a laissé ni enfants ni ascendants, mais seulement des collatéraux successibles. Dans ce résumé, nous ne désignons, sous la dénomination d'ascendants, que les père et mère, et sous la dénomination de collatéraux successibles, que les frères et sœurs ou neveux et nièces au premier degré par représentation.

Pour pouvoir hériter de son mari, l'épouse devra renoncer à la communauté de biens qui pourra avoir existé entre eux, ou aux avantages qui pourront lui avoir été conférés par contrat de mariage.

L'époux survivant sera exclu de la succession si l'époux prédécédé est mort en minorité, ou si le survivant était séparé de corps et de biens de son conjoint par suite d'un jugement dont les motifs étaient imputables au survivant et qu'il n'y a pas eu de réconciliation.

L'hon. M. Pérodeau ne prétend pas avoir préparé une loi parfaite, mais il croit que c'est un grand pas dans la bonne voie.

L'hon. M. Chapais, "leader" conservateur au Conseil, a félicité cordialement l'hon. M. Pérodeau d'avoir présenté cet excellent projet de loi, qu'il est heureux de voir originer au Conseil. Il s'agit d'une réforme réclamée depuis longtemps par tous ceux qui s'occupent de questions sociales. On assiste depuis quelques années à des revendications bruyantes en faveur des femmes. S'il en est de condamnables, celle-ci ne l'est pas. Sans être féministe, dans le sens que l'on veut aujourd'hui donner à ce mot, M. Chapais se déclare partisan déterminé des droits légitimes des femmes.

On a vu trop de cas où une femme à la mort de son époux a été en butte à la misère. On a vu des citoyens distingués possédant de grandes fortunes mourir en laissant dans la misère une femme qui n'avait connu jusque-là que le luxe. M. Chapais se déclare heureux de donner son adhésion à cette excellente mesure qu'il espère voir devenir loi.

Après quelques mots de réplique, par l'hon. M. Pérodeau, le Conseil a voté unanimement la troisième lecture de ce bill qui a pris le chemin de l'Assemblée Législative.

Ne me donne pas plus d'une fleur à la fois,
Je me suis fiancée aux choses solitaires.
Mon désir, je sais bien des choses que tu préfères
A tous ceux qui chargeaient mes genoux et mes doigts.

Ton sort rêve et ressemble à quelque rose unique
Qui saigne de sourire au vide des jardins,
Tu ne veux et n'entends, parmi le verbe humain,
Qu'une seule parole exquise et magnifique.

Vouée aux voluptés, pure malgré ses vœux,
Que l'offrande odorante, ami, soit une rose !
Je me suis fiancée à l'ardeur où repose
Le tendre isolement d'un destin amoureux.

Et la fleur aura mes cheveux frais pour tombe,
Mes cheveux lui seront tombe et linceul.
Mon désir, pour fermer vos ailes de colombe,
Il ne vous a fallu qu'un baiser, un seul.

Le regret des rameaux et des longues guirlandes
Ne viendrait plus tiédir ma main qui les tressait,
Si j'obtenais de toi la fleur de mon souhait.
Où tremblent des ardeurs singulières et grandes.

Sombre et dolente un peu de n'avoir point de sœur,
Elle dira le deuil de ceux qu'on abandonne,
Et son sein contiendra bien plus d'une couronne
Le parfum qui ravit et blesse avec lenteur.

Que la vie innombrable, abondante et hâtive,
Tourne autour de mes jours sans y rien laisser choir !
Ma coupe aura versé tout le vin du pressoir
Dans la goutte où ma lèvre a bu l'extase vivé.

J'ai clos d'un seul regard mon cœur illimité ;
Pour enivrer le ciel il suffit de la lune,
Le rossignol contient dans son chant tout l'été.
Je ne veux qu'une fleur, ô mon ami, rien qu'une !

HELENE VACARESCO.

Le Conseil Législatif a amendé notablement le bill de vues animées. Il a ajouté une clause décrétant que le propriétaire de salle de vues animées pourra perdre sa licence, s'il reçoit dans son établissement des enfants âgés de moins de quinze ans, non accompagnés de leurs parents ou de leur tuteur. On a aussi donné au propriétaire d'un film refusé par les commissaires de vues animées, le droit d'en appeler à la commission siégeant au complet.

À l'Assemblée Législative, le bill de M. Létourneau, Hoche-laga, au sujet du scrutin secret pour l'élection des commissaires d'écoles dans les municipalités où ce mode existe déjà pour d'autres fins, a été adopté.

TAXE SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Il suffit d'examiner le rapport des douanes pour l'année dernière, pour comprendre l'importance des taxes dont les produits alimentaires sont frappés, et le lourd fardeau qui en résulte pour les classes salariales. Par exemple, pendant l'année terminée en mars dernier, le Canada a importé des Etats-Unis pour \$23,072,160, de produits alimentaires sur lesquels le gouvernement a perçu \$4,816,782.82 de droits. Nous avons importé de la Grande-Bretagne pour \$5,358,568 de produits alimentaires, sur lesquels les droits ont atteint la somme de \$1,075,480.88 en dépit de la préférence britannique. La France nous a envoyé pour \$1,096,001 de produits alimentaires sur lesquels il a fallu payer au trésor un droit de près de \$100,000 avant de pouvoir les offrir aux consommateurs Canadiens.

En fait, le Canada a importé, pendant l'année, des produits alimentaires venant de près de cinquante pays différents, et le coût de chaque bouchée de cette nourriture a été augmenté de vingt à trente pour cent avant que le consommateur puisse y goûter.

Est-il donc si étonnant que le peuple Canadien devant un rude hiver, le manque et la rareté de l'argent, demande qu'on lui permette d'acheter sa nourriture sur le marché le moins cher, et sans que le coût de cette nourriture soit haussé artificiellement par le tarif ?

Les juifs dans le monde

L'édition de l'annuaire israélite, qui va paraître, nous apprend que le nombre des Juifs dans le monde dépasse actuellement treize millions. Voici quelle serait leur répartition :

Europe, 9,950,175 ; Asie, 484,359 ; Afrique, 404,836 ; Amérique, 2,194,061 ; Australie, 19,415. Total, 13,052,846.

Les évaluations faites précédemment étaient beaucoup au-dessous de ces chiffres, parce qu'on avait adopté pour la Russie le recensement de 1897 (5,215,805 Juifs). Le dernier recensement russe accuse par contre 6,064,415 Juifs.

On voit donc que l'exode considérable des Juifs de l'Empire russe a été plus que contrebalancé par le développement des familles juives restées en Russie.

Monsieur L. Verschelden à St-Hyacinthe

Les jeunes gens de la paroisse Notre-Dame du Rosaire donneront, Mardi, le 10 Février, à la Salle du Patronage, une soirée dramatique et musicale.

Ils ont inscrit à l'Affiche :

"La Goutte de Sang"

(Drame chrétien des premiers siècles de l'Eglise)

— ET —

"La Grammaire"

(Comédie très gaie de Labrèche)

On aura de plus l'avantage d'entendre Monsieur le Docteur Louis Verschelden, Maître de chapelle de l'église du Mile-End.

M. Louis Verschelden est un artiste fort goûté du public de Montréal et il le sera certainement de la population de St-Hyacinthe. Tous les membres de la Chorale devraient venir l'écouter. Ce sera pour Monsieur Verschelden un honneur de chanter devant un auditoire capable de l'apprécier. Les entr'actes seront remplis par l'Orchestre de la Philharmonique de la ville.

Ce programme attirera sans doute en grand nombre les amateurs de bonne musique et de saine représentation. Une assemblée nombreuse serait une excellente manière de remercier nos jeunes gens de la générosité de sacrifier une partie de leurs amusements d'hiver, pour organiser cette soirée au profit des œuvres de leur paroisse. Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur et au Couvent des RR. PP. Dominicains.

La santé de bébé

Pour maintenir les bébés en santé et fort il faut que son petit estomac soit en bon état et que ses intestins fonctionnent régulièrement—voilà le secret de la santé chez les jeunes enfants. La mère qui garde à la maison une bonne quantité de Tablettes Baby's Own peut être raisonnablement certaine que ses enfants échapperont aux résultats des maladies de l'enfance, car ces tablettes soulagent instantanément et guérissent les maladies telles que la constipation, l'indigestion, les rhumes, les coliques et les vers en réglant l'estomac et les intestins. Voici ce que Mme Jas. Deroche, de Cache R. y, Ont., écrit à leur sujet : "J'ai fait usage des Tablettes Baby's Own pendant trois ans et j'ai toujours trouvé que c'était le meilleur remède pour les jeunes enfants".

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

L'Etat de Sir James Whitney

Sir James Whitney, premier ministre de la Province d'Ontario, a passé une bonne nuit et son état continue de s'améliorer. Il peut causer avec les membres de sa famille et tout permet d'espérer un rapide rétablissement.

REGAIN DE VITALITE REINS GUERIS

Santé rétablie par
"Fruit-a-tives"

Hagersville, Ont., 26 août 1913. — Il y a environ deux ans, je m'aperçus que j'avais la santé délabrée. Les reins et le foie ne fonctionnaient pas et j'étais complètement épuisé. Je sentais qu'il me fallait un bon remède et, ayant lu une annonce de "Fruit-a-tives", je décidai de l'essayer.

L'effet fut plus que satisfaisant. L'action était douce et les résultats, tout ce qu'on pouvait espérer.

Mon foie et mes reins reprirent leurs fonctions normales, après en avoir pris un peu plus d'une douzaine de boîtes, et je recouvrai mon ancienne vitalité. Aujourd'hui, je suis aussi bien que jamais, jouissant de la meilleure santé possible, et je n'hésite pas à vous donner ce témoignage, que vous publierez si vous voulez.

B. A. KELLY.

Dans des centaines de lettres reçues par la Compagnie Fruit-a-tives, on retrouve cette même expression: "Fruit-a-tives est le meilleur remède du monde pour les reins". En tout cas, ces pastilles ont prouvé, chez des centaines d'hommes et de femmes qu'elles ont guéris, qu'elles sont ce qu'il y a de mieux. 50c la boîte, ou 6 boîtes pour \$2.50, échantillon 25c. Chez tous les marchands ou envoyées au reçu du prix, par la Fruit-a-tives Company, Limited, Ottawa.

Soirée intime

Il est huit heures du soir; au salon, température tiède, lumière adoucie. Monsieur est resté au foyer à la grande joie de Madame. S'est-elle faite aimable pour retenir auprès d'elle, ce jeune époux sollicité de s'éloigner du toit, conjugal, par ses amis du Cercle? C'est que voyez-vous? Monsieur est membre d'un Club et ces clubs se sont donné pour mission d'attirer l'homme au dehors, de créer pour la femme l'isolement au foyer. Mais, Madame, avec sa perspicacité et son esprit d'observation à tout compris que le meilleur moyen de garder auprès d'elle celui qui lui est uni pour la vie est de lui faire aimer son intérieur en l'embellissant par l'ordre et le bon goût. Aussi s'ingénie-t-elle à mettre de l'harmonie et du confort à chaque pas: le journal est à portée de la main, le fauteuil préféré à la place choisie. Monsieur, accueilli gracieusement, s'épanouit, son front se déride; il oublie auprès de sa compagne les tracassés du jour et il n'a qu'à le désirer pour être heureux.

Madame a une mise simple mais élégante, elle sait n'avoir pas besoin de recourir aux affreux décolletés, aux entraves, etc., pour attirer les regards de son mari; toute la journée, hélas! ses yeux ont vu l'affligeant spectacle des femmes aux toilettes patentes, de jeunes filles à la mise extravagante; pourquoi verrait-il à son foyer ce qu'il a vu au mépris tout le long de sa route? La conversation s'établit, on cause des événements du jour, on laisse de côté les potins, mais plutôt pour des gens sans idéal; on aborde même la politique. Monsieur, à son grand plaisir, voit que sa femme est renseignée et peu parler sérieusement; c'est quelle a fait de bonnes lectures, elles s'est intéressée aux grandes questions sociales, journalisme, éducation, tempérance, etc. Elle peut aussi parler piété, bonnes œuvres, sans vouloir imposer ses idées cependant... et la conversation continue sur un ton aimable, même enjoué. Puis l'heure de se retirer est arrivée trop tôt à leur gré. Monsieur a été heureux à son foyer parce qu'il y a trouvé ce qu'il cherchait vainement ailleurs, l'affection, les prévenances et la bonne humeur. Madame a été charmée de ce tête à tête et se promet de multiplier ses soirées intimes en faisant de son intérieur un petit paradis où l'être aimé n'y trouvera que le beau et le bon des enfants qui accourront lui prodiguer

leurs caresses, leur affection; qui apprendront à vénérer et à respecter le chef de famille, demanderont, dans une prière naïve la bénédiction de l'Enfant Jésus sur toute la famille. A la vue de ces petites mains qui se joignent pour prier Dieu de ces petits bras qui se nouent autour de son cou l'heureux père comprendra que le bonheur vrai est à son foyer, que grand est le sacerdoce à lui confié par la Providence et que les serments de fidélité et d'amour échangés aux pieds de l'Autel, ne sont pas un vain mot!

OSEE.

COMITE DE REGIE

Mardi, 2 décembre 1913

Présidence de M. A. Amyot, Ecr., Prés.

Présents MM. Elz. Chabot, A. Delorme, Ls St Onge, E. Cordeau, A. Robert, J. A. Casavant, D. Dumaine, R. Daigle, E. Gaboury.

Après lecture et sur proposition de M. D. Dumaine, secondé par M. R. Daigle, le rapport de la dernière séance du Comité de Régie tenue mardi dernier, le 25 novembre 1913, aux lieu et heure ordinaires, est approuvé à l'unanimité des voix.

Demandes de bénéficiaires.

Ferdinand Beauregard, 25 novembre, Montréal;

Eug. Beauregard, 24 novembre, visiteur R. Daigle, ville;

Raphaël Ledoux, 27 novembre, visiteur, A. Robert, ville;

Emile Robert, 29 novembre, visiteur, J. A. Casavant, ville;

Adélard Chapdelaine, 28 novembre, Ste-Victoire;

Cléophas Chagnon, 2 décembre, visiteur, D. Dumaine, ville;

Joseph Mignault, 28 novembre, Montréal;

Alph. E. Robert, 1er décembre, visiteur, A. Robert, ville.

Resolu de payer les divers montants qui suivent, tout ce que requis paraissant avoir été dûment fourni par chacun des bénéficiaires respectivement et leur mériter paiement en conséquence.

Pour malades, \$209.50;
Eau, 3 mois, \$2.50;
Deux cents insignes, \$115.

COMITE DE REGIE

Mardi, 9 décembre 1913

Présidence de M. A. Amyot, Ecr., Prés.

Présents MM. D. Dumaine, A. Robert, Elz. Chabot, J. A. Casavant, A. Delorme, R. Daigle, E. Cordeau, E. Gaboury.

Après lecture et sur proposition de M. A. Delorme secondé par M. E. Cordeau, le rapport de la dernière séance du Comité de Régie tenue mardi dernier, le 2 décembre 1913 aux lieu et heure ordinaires est approuvé à l'unanimité des voix.

Demandes de bénéficiaires.

J. C. Nap. Bouvier, 28 novembre, Woonsocket;

Hubert Mailhot, 3 décembre, Quinebaug;

Nap. Tétrault, 3 décembre, visiteur, A. Robert, ville;

Chs Riendeau, 1er décembre, visiteur, J. A. Casavant, ville;

Eddy Jolin, 8 décembre, visiteur, J. A. Casavant, ville;

Télesphore Dupuis, 1er décembre, Henrieville.

Demandes pour admission et certificats requis de la part des aspirants, dont suivent les noms et autres désignations, lesquels sont déclarés admis; ces divers documents paraissant leur mériter admission en conséquence.

Georges Ducnesne, journaliste, 19 ans, Granby;

Maintenant Fort et Vigoureux

Et apte à faire n'importe quelle
Somme de Travail, cela Grâce
à l'Emploi de la Nourriture du
Dr Chase pour les Nerfs.



Mr. J. Hurlbert.

Il est si facile de négliger l'avertissement que donnent les maux de tête, l'indigestion, l'absence de mémoire, le défaut de pouvoir concentrer ses idées, l'irritabilité et les tracasseries causées par les moindres choses, que plus d'un homme ne conçoit le danger que lorsqu'il est à la veille d'être victime d'un abattement général.

Comme l'auteur de cette lettre le dit plus bas, vous pouvez arrêter la marche de la maladie et redonner la force et l'énergie au système nerveux en faisant usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Ce grand remède-allant à un merveilleux record de guérisons.

M. J. Hurlbert, 28 rue James, Brantford, Ont., écrit: "Ma santé était fort épuisée et, comme conséquence, mon système nerveux était très épuisé. J'étais trop absorbé par mon travail et c'était là, je crois, la cause du mal. Je commençai à faire usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et, après en avoir pris une boîte, j'éprouvai une grande amélioration. L'emploi continu de cette préparation a rétabli complètement mon organisme en sorte que je me sens maintenant fort et vigoureux et que je puis faire n'importe quelle somme de travail. J'ai aussi employé avec une très grande satisfaction les Pilules du Dr Chase pour les Nerfs et le Foie ainsi que l'Onguent. Je les recommande chaque fois que j'en ai l'occasion. "Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co Limited, Toronto."

André Couture, cultivateur, 25 ans, Frelighsburg;
Lionel Goyette, employé chemin de fer, 21 ans, Frelighsburg;
Philliza Larocque, cultivateur, 24 ans, Frelighsburg;
Paul Larocque, cultivateur, 18 ans, Frelighsburg;
Arthur Galipeau, cultivateur, 37 ans, Frelighsburg;
Henri Goyette, journaliste, 31 ans, Frelighsburg;
Edmond Goyette, cultivateur, 36 ans, Frelighsburg;
Dieudonné Sorel, cultivateur, 22 ans, Sweet'sburg;
Ls Adél. Boucher, marceand, 34 ans, Sweet'sburg.

Resolu de payer les divers montants qui suivent, tout ce que requis paraissant avoir été dûment fourni par chacun des bénéficiaires respectivement et leur mériter paiement en conséquence.

Pour malades \$145.00.
Dépenses de voyages, \$41.90
Décès épouses, \$300.00;
Fête patronale, \$5.41.

Clark's
Fèves au Lard
"CLARK"

Qualité, Saveur, Cuisson parfaite. Maximum en nutrition et Saveur. Minimum en trouble et en coût. Réchauffez et servez c'est tout.

W. Clark Mfr. Montreal

Ecole Commerciale Bélanger

113, Cascades, SALLE BLONDIN, Tél. 185. ST-HYACINTHE, Qué.

Enseignement :

Du Français,

Méthode individuelle et raisonnée.

DE L'ANGLAIS,

d'après les méthodes les plus courtes et les plus pratiques.

De la Tenue des livres.

par le système le plus moderne, et le plus en usage dans nos maisons d'affaires.

Comptabilité des Banques, Administration des gares et Comptabilité des Chemins de Fer. TELEGRAPHIE.

STENOGRAPHIE FRANÇAISE, STENOGRAPHIE ANGLAISE, CLAVIGRAPHIE (Underwood)

De l'Ecriture

par un système dont il est l'auteur et qui assure une très bonne écriture dans six mois, à quiconque suivra les instructions contenues dans sa méthode.

De l'Arithmétique

par un système des plus rapides.

Le Cours Commercial Bélanger suivi avec application et assiduité, permettra d'acquiescer, en très peu de temps, les connaissances suffisantes pour bien remplir n'importe quelle position de commis, comptable, etc.

COURS DE TELEGRAPHIE

— DONNE PAR —

M. C. E. CODERRE

Télégraphiste de renom, ayant à son crédit plus de 30 ans d'expérience dans la pratique de l'Administration des Gares pour nos Grandes Compagnies de Chemin de Fer. M. Coderre vient de laisser l'Ecole Lalime où il a enseigné avec un grand succès.

Tous les élèves qu'il a formés, remplissent maintenant de lucratives positions et nombreux sont ceux qui accourent de toute part pour y suivre son Cours.

CONDITIONS :

COURS COMMERCIAL, (par mois), - \$3.00
STENOGRAPHIE FRANÇAISE, [par mois] - \$1.00.
STENOGRAPHIE ANGLAISE " - \$1.00.
CLAVIGRAPHIE "Underwood" " - \$1.00.

- Ces Cours sont Strictement Payables d'Avance. -

Cours complet de Télégraphie à meilleur Marché qu'ailleurs.

TOUT ELEVE COMPETENT EST ASSURE D'UNE BONNE POSITION.

Le nombre des élèves étant limité, on ferait bien de venir s'inscrire au plus tôt.

N.B. M. Bélanger désire limiter le nombre de ses élèves, afin de donner à chacun plus de temps, et ainsi leur permettre d'avancer plus rapidement.

N'oubliez pas les Cours Spéciaux du soir, à Prix très Modérés.

CALENDRIERS POUR 1915

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos clients et au public, que nos échantillons de Calendriers, chromos, portes-cartes et portes-journaux, etc., sont prêts.

Nous ne craignons pas de dire que notre Assortiment peut rivaliser avec n'importe quelle Maison de Toronto ou d'ailleurs.

NOS CALENDRIERS SONT TRES JOLIS ET LES PRIX SONT TRES BAS.

Ecrivez ou Téléphonez. Tel. Bell 61.

LA "TRIBUNE"

QUAND ON EST EPUISE

physiquement, c'est ordinairement parce que les organes de la digestion ne fonctionnent pas ou fonctionnent mal. Il faut alors un remède sûr et rapide pour soulager les maux qui abattent les plus forts, les plus en santé. Le remède que l'on peut prendre, en toute sûreté, ce sont les

BEECHAM'S PILLS

(Se vendant plus que tout autre remède au monde).

Les premières doses soulagent vite la migraine, la biliosité, la constipation, la perte d'appétit, les brûlements d'estomac, la dyspepsie, et un mieux durable suit l'emploi à temps de ce bon et sûr remède de famille. Vous deviendrez mieux et plus fort et vous vous réjouirez, si vous laissez les Pilules de Beecham vous aider. Elles

Vous Relèveront

Les directions qu'il y a avec chaque boîte indiquent le chemin de la santé et sont surtout précieuses pour les femmes. Préparées seulement par Thomas Beecham, St. Helens, Lanashire, Angleterre. En vente partout, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. En boîtes de 25c.



3 DANS 1

Un Poêle de Cuisine, une Fournaise à Air Chaud et une Fournaise à Eau Chaude se trouvent combinés dans le

POÊLE EN ACIER "BELANGER"

Construit Spécialement pour notre Climat.

Il n'existe pas, dans la Province de Québec, de poêle plus pratique pour le chauffage de la maison et la cuisine que le poêle "BELANGER".

Nous en avons construit les patrons nous-mêmes d'après notre expérience de 45 ans des besoins de nos ménages de la Province de Québec, au point de vue du chauffage de la maison et de la cuisine.

C'est le poêle le plus grand de feu qui existe, avec des conduits assez grands pour le dégagement de la fumée et l'utilisation de toute la chaleur du combustible.

Le **Braiser** ou boîte à feu mesure 10 pouces et demi de large, par 11 de haut et 28 de long, d'un bout à l'autre sans rétrécissement: c'est le vrai braisier pour le bois.

La **Grille** est nouvelle, fermant au fond par une coulisse et permet de conserver du feu toute la nuit et d'économiser le bois.

Le **Fourneau** protégé par des feuilles d'amiante maintenues par des parties d'acier perforées, donne, grâce à une double ventilation bien proportionnée, une chaleur sèche qui permet de cuire viandes et pâtisseries sans changer de place.


Le **Régistre pour la chaleur** placé en arrière du fourneau permet de conduire l'air chaud à un appartement éloigné.

A l'aide de serpents posés dans le braisier, on peut obtenir assez d'eau chaude pour fournir une bonne circulation dans 400 à 500 pieds de tuyau de fer de 1 pouce, ce qui est suffisant pour réchauffer tout un haut de maison.

Le Fourneau élevé est plus grand que d'ordinaire avec ouverture de 36" de large par 7" de haut.

A. BELANGER
Établi depuis 1867
à MONTMAGNY Qc

Notre catalogue illustré envoyé gratis sur demande vous donnera tous les détails.



Tout ciment contenu dans un sac portant l'étiquette ci-dessus peut être identifié comme étant le Ciment Portland Canada.

Pour faire de vos travaux en béton un succès assuré et complet, employez toujours le

CANADA Portland CEMENT

Les cultivateurs canadiens peuvent, en tout temps, se procurer chez nous la meilleure qualité de Ciment Portland qu'il soit possible à l'habileté humaine de produire.

Nous avons réduit le prix du Ciment Portland Canada jusqu'à ce qu'il soit à votre portée, et ainsi vous permettre de l'employer pour tous vos besoins. C'est le seul matériel à construction dont le prix n'augmente pas.

Ne manquez pas de demander le Ciment Canada en sacs.

Canada Cement Company Limited, Montreal

Si vous n'avez pas encore reçu une copie gratuite de notre brochure intitulée "Ce qu'un Cultivateur peut faire avec le béton," faites-en la demande à notre Bureau d'Information. C'est une encyclopédie parfaite, pratique et condensée.

Guide Commercial

DE

St-Hyacinthe

ASSURANCE

Ed Duckett.....161 Girouard
Boisseau & Boisseau.....16 St-Denis
René Morin.....159 Girouard
Albert Jodoin.....68 Ste-Anne
Ls Brousseau.....21 St-Denis
St-Germain, Hamel & Racine
173 1/2 Boulevard Girouard
H. Raymond, 258 Girouard, Tel. Bell. 259

BANQUES

La Banque de Montréal.....194 Cascades
La Banque Nationale.....145 Cascades
La Banque East Townships.....169 Girouard
La Banque d'Hochelega.....173 Girouard

BIJOUTIER

E. Lamarche.....351 Cascades

BOIS DE CONSTRUCTION

L. P. Morin & Fils, S.-Antoine et S. Joseph
Paquet et Godbout.....21 William

CHAPELLIERS, MANCHONNIERS

J. E. Lanoix.....179 Cascades
M. O. David & Cie.....90-94 St-Simon

CHAUSSURES

Armand Brousseau.....63 St-François
B. Bélanger.....135 Cascades
T. St-Jean.....57 St-François

CHARBON, BOIS

A. Cadorette.....113 1/2 Girouard

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS

J. Ledue.....80 Concorde
H. Bélisle.....36 Héloïse
L. A. Breton.....155 Cascades

FRUITS, BONBONS

Rodolphe Chagnon.....228 Cascades
Tel. Bell. 10

FONDERIES

Dussault & Lamoureux, 2-4 St-Hyacinthe

FERRONNERIES, PEINTURES

J. Ledue & Fils.....68 St-Simon
E. Boucher.....116 St-Antoine

GRAINS ET FARINES

Chs. G. Racicot.....St-Antoine et Mondor

HARDES FAITES, MERCERIE

M. O. David & Cie.....84 St-Simon
Bissonnet & Brodeur.....169 Cascades
P. Olesker.....177 Cascades

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE

U. Fournier.....109 Cascades

LIBRAIRIES

E. H. Richer & Fils.....167 Cascades

MEUBLES

J. Sicotte.....37 Mondor
F. Nolin.....86 Mondor
Eug. L. Désautels.....224 Cascades

MARCHANDISES SÈCHES

J.-B. Brousseau & Fils.....67 St-François
N. G. Ledue.....147-149 Cascades
G. L. Proulx.....211 Cascades
Trahan & McNulty.....210 Cascades

MARCHANDS-TAILLEURS

J. E. Gosselin.....183 Cascades
M. O. David & Cie.....90-94 St-Simon
Bissonnet & Brodeur.....169 Cascades
P. Olesker.....177 Cascades
Honoré Boulay.....64 Rue Ste-Anne
Armand Brousseau.....63 St-François

MÉCANICIEN

Joseph Dansereau.....48 Héloïse

PEINTRES-DECORATEURS

E. L. Désautels.....226 Cascades
Alphonse Seguin.....147 Concorde

PHARMACIES

Dr. E. St-Jacques.....127 Cascades
Dr. Viger.....195 Cascade
J. H. E. Brodeur.....165 Cascades

PLOMBIERS

A Blondin & Cie.....116 Cascades
J. Ledue & Fils.....68 St-Simon
H. Lorange.....248 Cascades

VAISSELLE ET VERRERIE

L. A. Breton.....155 Cascades

FOIN & VOLAILLES DE RACES ETC

A. S. Comeau.....4 St-Denis

PHOTOGRAPHIE

J. J. H. Giguère, (succ. Nap. Beauvregard)
191 Cascades

MARCHAND DE GLACE

C. E. Paulhus.....30 Girouard

BOUCHER

Frank Langevin, 25 Rue de La Bruère.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Horaires des Trains

ALLANT A L'EST

8.33 A. M.—Tous les jours pour Saint-Liboire, Acton Vale, Richmond. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 A. M.—Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond.

9.30 P. M.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

3.15 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

ALLANT A L'OUEST

5.21 A. M.—Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

11.43 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.00 P. M.—Tous les jours pour St-Lambert et Montréal seulement.

5.47 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

8.33 P. M.—Allant à Montréal et les gares intermédiaires, tous les jours, (excepté le dimanche).

Les wagons-lits de Touristes

Quittent Montréal pour Chicago, les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 hrs p. m. Lits disponibles pour les passagers qui détiennent des billets de première ou de seconde classe, sur paiement d'un prix nominal. Raccordement avec des trains qui ont des wagons du même genre à Chicago.

pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

F. C. ROUVETTE,

Chief de gare, St-Hyacinthe.

Chemin de fer Intercolonial

Par la voie du chemin de fer de l'Intercolonial

La voie du chemin de fer Intercolonial est la plus courte par Québec aux endroits du bas St-Laurent et des Provinces Maritimes.

L'Express Maritime laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 9.30 hrs a. m., pour Cambelton, N.-B., et excepté le samedi, pour les points plus à l'Est.

L'Océan Limité laisse tous les jours St-Hyacinthe, à 8.33 hrs p. m., pour Halifax, avec raccords pour Sidney, I. du P. E., excepté les samedis. La seule route exclusivement Canadienne.

Pour informations et billets, s'adresser à

E. PICARD,

27 Rue Laframboise.

Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe.

Encouragez votre journal

On a dit en haut lieu que sans le journal, notre langue maternelle serait privée de l'un des principaux éléments de sa conservation au Canada et c'est vrai. Sachons donc apprécier nos journaux, quelques modestes qu'ils soient, puisque nous avons dans chacun d'eux un champion dévoué de notre langue et de notre foi.

Sachons aussi reconnaître les efforts qu'ils font pour grandir et

pour devenir plus forts, plus influents, plus utiles.

En s'y abonnant, on contribue à leur succès et ce succès tourne à l'honneur et au profit de notre race.

En effet, si tous les Canadiens français se faisaient un devoir de recevoir nos journaux, ces derniers pourraient s'améliorer sans cesse pour le bien de tous.

On peut encourager nos journaux en s'y abonnant. On peut encore contribuer puissamment à leur progrès en patronnant de préférence les maisons de commerce qui annoncent dans leurs colonnes.

M. Victor Taunay et M. François Veillot, président et secrétaire de la Corporation des Publicistes chrétiens de France, reçoivent du Saint-Père, par l'entremise de M. le chanoine Janvier, la cravate de Commandeur de l'ordre de S.-Grégoire-le-Grand. Nos sincères compliments à notre distingué collaborateur de Paris, M. François Veillot.

M. Lespérance, député fédéral de Montmagny, a présenté son bill pour le rappel de la loi navale.

Wanted—An Idea This is a simple way to protect your ideas and bring you wealth. Write JOHN WILSON, 1041 St. E. St. Patent Attorney, Washington, D. C. for their \$1.00 prize offer and list of two hundred inventions wanted.



FREE! This beautiful...
Home Supply Co.
Box Toronto, Ont.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

Erection d'un monument à Louis Hébert

APPEL AU PEUPLE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec vient de prendre l'initiative de l'érection d'un monument à Louis Hébert, le pionnier de l'agriculture en Canada.

Cette action généreuse et de haute portée n'est que le développement naturel de la mission éminemment patriotique de notre belle association nationale qui, après avoir entrepris de rallier sous une même bannière tous les groupes canadiens-français, s'efforce de promouvoir, dans des conventions de plus en plus effectives, les intérêts religieux, intellectuels et matériels de notre race, et couronne son admirable programme par l'érection de monuments destinés à faire revivre les grandes figures de notre histoire, pour les proposer comme modèles aux générations présentes et à celles de l'avenir.

Pour qui connaît bien notre histoire, il est clair que, dans la pensée de Champlain, fondateur et organisateur, l'expansion française dans le continent nord américain devait avoir pour base l'agriculture, c'est-à-dire l'exploitation du sol et le développement de ses richesses naturelles par le travail du laboureur. S'il est vrai que Champlain ne fut d'abord que le mandataire ou l'agent des Compagnies de marchands à la recherche de débouchés nouveaux pour leur commerce et la traite des fourrures, il ressort de ses écrits, de ses discours, de ses actions même, qu'il rêva de faire du Canada une France nouvelle, peuplée, comme l'ancienne, d'agriculteurs enracinés au sol et tirant de lui leur subsistance et leur richesse.

Parmi les compagnons de Champlain à Québec, nos annales nous montrent Louis Hébert se livrant avant tout autre et avec succès à la culture de la terre. "Ca été, écrivait le fondateur en 1629, le premier chef de famille résident au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait".

L'exemple de Louis Hébert fut suivi par Guillaume Couillard, son gendre, qui, lui aussi, sema et récolta, sur le promontoire de Québec, du blé, des pois, et autres céréales.

A côté d'eux apparaissent Robert Giffard et les Juchereau qui, plus tard, amenèrent du Perche et de la Beauce Française ces hardis pionniers qui fondèrent la paroisse de Beauport, la première agglomération de cultivateurs, un modèle de notre admirable organisation paroissiale.

Louis Hébert est vraiment le prototype du cultivateur canadien. Possédant une instruction remarquable et une belle position sociale dans Paris, il n'hésita pas à dire adieu au doux ciel de France pour venir affronter les rigueurs de notre climat.

Poussé par une pensée religieuse et le besoin de se dévouer, il échangea ses pilons d'apothicaire contre la hache du bûcheron et les modestes instruments du jardinier. Fondateur d'un foyer chrétien, l'on dirait que ses vertus et ses rares qualités ont laissé leur cachet, leur empreinte sur les milliers de foyers rustiques dans lesquels se perpétuent, sur les bords du Saint-Laurent, et jusque dans les régions les plus éloignées de notre pays, la foi religieuse, la culture française avec le maintien de la langue et les meilleurs instincts de la race.

Guillaume Couillard devenu son gendre, hérita de ses vertus civiques et lui aussi a honoré la profession d'agriculteur. Mais à Louis Hébert revient l'honneur d'occuper le premier rang dans l'histoire, et c'est en lui qu'il faut glorifier le pionnier et le père de notre agriculture, le noble ancêtre de toute la glorieuse lignée de nos cultivateurs, ou pour mieux dire, dans la langue qui nous est propre, "de nos habitants".

Voilà l'homme à qui la société Saint-Jean-Baptiste de Québec a résolu d'ériger un monument qui rehaussera dans l'estime de tous la noble profession de l'agriculteur et redira aux générations futures les vertus chrétiennes et civiques, les nobles exemples, le dévouement et le patriotisme du citoyen modeste mais éclairé que fut Louis Hébert. Car en honorant le citoyen, nous voulons aussi honorer le noble état qu'il exerça toute sa vie. Nous voulons que tous ceux qui viendront s'incliner devant sa statue se pénètrent profondément de l'idée que l'agriculture est la base même de notre existence nationale ; si nous voulons sincèrement l'expansion et la survivance de notre race, nous devons enseigner à la génération présente et à celles qui la suivront que c'est par leur invincible attachement au sol cultivé par leurs mains que nos ancêtres ont dû les victoires remportées d'abord sur les éléments, puis sur la barbarie indienne, et enfin sur les écueils autrement dangereux qu'ils ont eu à affronter au cours de la trame mouvementée de notre histoire.

Sans doute, héritiers et soutiens de la culture française dans le nouveau monde, nous devons être bien profondément pénétrés de la pensée que nous nous devons à nous mêmes et à nos origines d'exercer notre intelligence et de diriger nos efforts dans toutes les sphères ouvertes à l'activité humaine. Nous ne devons pas craindre d'aborder les problèmes de la science tout comme les sentiers fleuris de la littérature et de nous essayer dans le domaine de beaux-arts. A l'exemple de la "Douce France", notre mère patrie, nous devons avoir aussi l'ambition d'exceller dans l'industrie et dans le commerce. Mais que notre préoccupation primordiale soit toujours de cultiver les champs paternels et de les agrandir par d'incessantes conquêtes sur la forêt restée debout dans la vallée du St-Laurent et des grands Lacs, et jusqu'aux régions lointaines encore inexplorées de la patrie.

Rappelons-nous que de tout temps, mieux que les remparts et les forteresses, la chaumière du paysan a résisté à tous les assauts, à toutes les tempêtes, qui ont menacé d'anéantir les peuples ; que rien n'est fort comme le lien qui attache le cultivateur au sol arrosé de sueurs, quand son bras vaillant tient ferme les mancherons de sa charrue. Rappelons-nous enfin que l'effort de la puissance anglaise qui avait vaincu nos vaillants soldats et miliciens, est venu se briser, comme un flot impuissant, contre la résistance passive mais invincible de nos vingt mille habitants retranchés dans leurs foyers, à l'ombre de la croix et du clocher de leur paroisses.

Pour toutes ces raisons, il faut que le public réponde à l'appel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, mais il faut répondre sans retard et généreusement. Pour nous encourager, nous avons,

comme précédents, le succès qui a couronné les efforts des promoteurs des monuments Champlain, Laval et Montcalm.

Nous ferons appel au Gouvernement du Canada, et nous sommes convaincus qu'il fera généreusement pour Louis Hébert ce qu'il a fait pour Champlain et d'autres.

Nous savons que le Gouvernement de la Province de Québec, qui a tant fait pour l'agriculture est disposé à nous aider avec libéralité. Lui qui a honoré spécialement l'agriculture en créant et en soutenant l'ordre distingué du Mérite Agricole, qui a développé l'industrie laitière, qui a inauguré l'œuvre des bonnes routes, ne peut rester indifférent quand on lui propose de glorifier le père de notre agriculture.

La Cité de Québec, qui s'honore de compter Louis Hébert au nombre de ses plus grands citoyens, s'empressera de concourir à l'érection de son monument.

Toutes nos sociétés nationales, scientifiques, de bienfaisance, d'agriculture et les organisations qui leurs sont subsidiaires, se feront un point d'honneur de s'inscrire sur les listes pour une contribution si modeste qu'elle soit.

Nous ferons appel aux jeunes gens et même aux enfants et le sou des écoles viendra s'associer à l'hommage rendu à l'une de nos gloires nationales.

Après les honneurs rendus aux saints, aux martyrs, aux hommes de guerre, le moment est venu de glorifier ces humbles dont la vie de dévouement et de sacrifices, embaumée de vertus, vaut bien les plus beaux faits d'armes et les plus belles actions d'éclat.

C'est avec confiance que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'adresse au grand public, dont la bienveillance soutenue a toujours généreusement répondu à ses appels, parce qu'on sait que notre association nationale ne demande jamais rien qui ne soit digne de toute considération et pour la plus grande gloire de la patrie.

Pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec,

P.-H. BEDARD,

Président.

Québec, janvier 1914.

GUERRE A L'ALCOOL !

Une voix épiscopale

Faisons un simple calcul, mettons à la base le nombre approximatif de douze mille foyers ; à côté de ce chiffre, insérez celui de cent cinquante auberges et voyez ce qu'il en coûte au diocèse, à ses diverses paroisses, à nos familles pour alimenter, soutenir, faire prospérer, enrichir quatre fois plus d'aubergistes qu'il n'en faut.

Songez en conséquence au montant énorme d'argent qui s'écoule par cette voie néfaste du commerce exagéré des boissons enivrantes et voyez ce qui pourrait, sans effort, au moyen de tant d'argent gaspillé, se faire pour l'avantage matériel de la municipalité, pour la fabrique, pour tenir vos écoles sur un pied convenable, pour garder toutes vos familles dans vos paroisses respectives et y maintenir l'aisance, le confort, la paix et le bonheur.

La boisson à elle seule, simplement en prenant le surplus de ce qui pourrait raisonnablement s'admettre, coûte plus cher que l'instruction de tous vos enfants, que le soutien de toutes vos maisons de charité, et que l'entretien même de vos églises.

Regardez autour de vous, parcourez les rues de votre village et les rangs de votre paroisse, refaites par la pensée l'histoire de tant de familles que vous avez connues, heureuses comme la vôtre, en possession jadis du même bonheur et d'un héritage semblable.

Comptez le nombre de maisons désertées, de familles dispersées, jetées aux quatre vents de la misère et plongées à tout jamais dans la tristesse et le déshonneur.

Cherchez les causes de tant de ruines. Est-ce à la suite de la construction d'une église et d'une répartition trop coûteuse ? Est-ce pour avoir voulu procurer à leurs enfants une éducation soignée ? Est-ce pour avoir voulu maintenir dans leur maison un confort raisonnable ? Est-ce pour avoir fourni honnêtement leur quote-part aux améliorations de la municipalité et au progrès matériel de leur paroisse ? Oh ! non ! et vous le savez bien. C'est la boisson, c'est l'intempérance, c'est l'ivrognerie et le cortège de désordres qu'elle traîne après elle qui ont jeté ces familles dans la désolation et la misère.

S. G. MGR EMARD,
Evêque de Valleyfield.

L'Ecole des Hautes Etudes

serait affiliée à Laval

Sir Lomer Gouin a présenté un bill demandant d'autoriser la corporation de l'Ecole des Hautes Etudes à affilier cette école à l'Université Laval.

Certaines factions de protestants fanatiques se sont jointes à notre petit groupe d'émancipés sectaires pour protester et empêcher sous divers prétextes cette affiliation.

Dans la pensée de derrière la tête de nos émancipés l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales fondée par le gouvernement devait être le noyau d'une institution secondaire et d'une université d'Etat, d'un caractère neutre d'abord et impie avec le temps.

Le bill de M. Gouin dérange donc énormément leurs petits calculs et leurs grands projets d'avenir.

L'influence de la Loge en Chambre étant en décadence, à l'heure actuelle, on a droit de croire que l'affiliation de l'Ecole des Hautes Etudes à Laval sera enfin dans quelques jours un fait accompli.

Le successeur de Lord Strathcona

Victoria, C. A., 28.—On est de plus en plus convaincu que sir Richard McBride, premier ministre de la Colombie Anglaise, sera nommé haut commissaire du Canada, à Londres, en remplacement de feu lord Strathcona.

Un membre influent du parlement a dit aujourd'hui : "Sir Richard McBride ou l'hon. Adam Beck sera nommé haut commissaire. Je crois que sir Richard obtiendra cet honneur".

Concours de piano chez E. Boucher Quincaillier

RAPPORT DE MERCREDI
LE 28 JANVIER 1914

Nos 22—31,149.590.

" 110—35,431.070.

Vente de Remèdes pour Mal de Tête

Il se vend plus de tablettes ZUTOO pour le mal de tête, dans ce pays, que tous les autres remèdes ensemble. Pensez combien ces tablettes sont bonnes, pour avoir une vente aussi immense. Les marchands ne pourraient vendre, et les gens ne voudraient pas acheter les tablettes ZUTOO, si elles n'étaient pas ce que tous ceux qui en font usage, disent qu'elles sont, un remède parfaitement inoffensif et efficace pour le mal de tête. Faites-vous usage de ces tablettes, que tant de gens ont choisis comme étant les meilleures ? 25c. chez les marchands.

"Le Progrès Albertain", de Morinville, Alta, publie, avec commentaires fort judicieux, le manifeste du Comité Permanent de la Langue française prônant le "Ralliement catholique et français en Amérique." C'est du patriotisme pratique.

Suites de la Terrible grippe

Vaincues par l'Emploi des Pilules Roses du Dr Williams

Dans tout le Canada, la grippe (influenza) abat, chaque hiver, des milliers d'hommes et de femmes affaiblis, ruinant leur santé et laissant de nombreux et graves malades. Ce sont les suites de la grippe qui causent une si grande misère. En voici la raison. La grippe laisse les pouvoirs vitaux affaiblis, un système nerveux délabré, le sang impur et pauvre, et une santé laissant beaucoup à désirer qui rend la maladie très sujet au rhumatisme, à l'indigestion, à la névralgie et aux dérangements nerveux. Vous pouvez en très facilement éviter la grippe en tenant le sang riche et pur par l'emploi opportun des Pilules Roses du Dr Williams. Ou si, n'ayant pas reconnu votre faiblesse du sang, la grippe vous tient dans ses griffes, vous pouvez en chasser les désastreuses suites par le même remède. Les Pilules Roses du Dr Williams augmentent et enrichissent l'approvisionnement du sang, nourrissent les nerfs affaiblis, et fournissent ainsi une nouvelle santé et une nouvelle force aux femmes et aux hommes affaiblis. M. G. St-Clair, en relation avec la Sun Life Assurance Co., Halifax, N.-E., dit : "Je contractai un gros rhume et la grippe et fus obligé de rester à la maison durant quelques semaines. Je recevais les meilleurs soins médicaux et bien que le médecin déclara que je fusse guéri j'étais encore loin d'être bien et n'avais pas la force nécessaire à une vie commerciale mouvementée, et ne pouvais faire mon travail de bureau ou du dehors. Causant avec un ami il me dit : "Pourquoi n'essayez-vous pas les Pilules Roses du Dr Williams". Je décidai de les essayer, et avant d'en avoir pris une boîte, je me sentis mieux, et en peu de temps les Pilules me firent sentir comme un homme nouveau. En conséquence je ne puis parler trop hautement de ce précieux remède, et espère que toute personne qui lira ceci et aura besoin de soins médicaux sera persuadée d'essayer ce remède réellement merveilleux.

Vendues par tous les marchands de remèdes, ou par la poste à raison de 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

La Guérison de Shiloh
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts.

EN VILLE

Dimanche dernier, notre club de hockey, le "St-Hyacinthe", recevait à la Patinoir Yamaska, l'équipe de Maisonneuve, "L'Aiglon". La joute fut très intéressante et très contestée. Nos joueurs remportèrent une brillante victoire et déclassèrent complètement leurs adversaires, par un score de 5 à 2.

Nous félicitons nos "boys" pour cette belle victoire, et, ils ont raison d'en être fiers, car "L'Aiglon" est reconnu comme étant un des plus forts clubs de la ligue de Maisonneuve.

Nous avons entendus dimanche, au cours de la partie, certains spectateurs, (critiqueurs reconnus,) dire que tel ou tel joueur joue mal, ou ne devrait pas figurer dans notre équipe. Nous aimerions bien voir dans la main de ces aspirants-professionnels un hockey, afin d'applaudir leur maladresse, oh ! non, je me trompe, je veux dire leurs exploits sensationnels.

La température était idéale, et il est regrettable que l'assistance ne fut pas plus nombreuse. Nous espérons que tous les amateurs se feront un devoir d'assister, dimanche prochain, à la joute entre un club de Montréal et notre club local.

On est à organiser une excursion à Montréal, dans une semaine ou deux, où nos vaillants joueurs croiseront le fer sur le terrain du club de Maisonneuve, "L'Aiglon". Nous espérons qu'il y aura foule.

UN AMATEUR.

Pour guérir un rhume en un jour

Prenez les Tablettes LAXATIVES BRÔMO au quinine. Les droguistes remettent l'argent si elles manquent de guérir. La signature de E. W. GROVES est sur chaque boîte à 25 cts. Manufacturées par Paris Medicine, Co. St-Louis, Mo.

Il est fortement question que M. J. de L. Taché, journaliste bien connu de cette ville, ancien secrétaire de Sir Adolphe Chapleau, sera nommé imprimeur du roi, à Ottawa, en remplacement de feu M. Parmelee.

La nomination de M. J. de L. Taché serait accueillie avec plaisir dans les cercles du parti conservateur pour lequel le candidat a fait de nombreuses luttes.

M. Victor Marceau, bourgeois, de cette ville, vient d'être nommé, par le gouvernement provincial, commissaire pour l'érection civile des paroisses, en remplacement de feu M. le chevalier J. Nault.

M. Jos. Surprenant, informe ses nombreux amis et le public en général, qu'il a ouvert une Cour de Charbon, "Scranton", et qu'il tiendra son bureau, au coin des rues Ste-Marie et Girouard, avec M. Isidore Laporte, marchand de bois. Toute commande sera reçue et exécutée avec soin.

Tel Bell No 201.
j. a. c.

Voici le résultat des élections des officiers de la succursale des Artisans Français de cette ville, pour l'année prochaine : représentant, Horm. Choquette ; président, G. A. Charpentier ; 1er vice-prés. L. Gervais ; 2ème vice-prés. Félix Guertin ; secrétaires, J. H. Morin ; com. ord. J. Arpajou et Léon Robert ; censeurs, Emile Robert, Alfred Bernier, C. Morency.

Nous avons constaté, par la visite qu'a faite à nos bureaux, M. Eusèbe Morin, que son état de santé est beaucoup amélioré. Il nous a paru bien remis de la grave maladie qu'il vient de subir.

Shiloh
Le remède des familles contre les toux et rhumes
Shiloh coûte si bon marché et fait tant de bien.

A. Baulne B. A. Sc. I. C.
Prof. à l'École Polytechnique
Membre de la Société des I. C. Canadiens

Paul E. Mercier B. A. Sc. I. C.
Prof. à l'École Polytechnique
Membre de la Société des I. C. Canadiens
Membre de la Société des I. C. de France
Membre de la Corp. des Arpenteurs Géom.

BAULNE & MERCIER
Ingénieurs-Civils & Arpenteurs.

Téléphone Main 4349

503, Power Bldg., Montréal

Arpentages
Plans
Devis
Estimes
Surveillance
Expertise
Rapports

pour

Ponts-Routes-Chemin de
Cadastre-Bornage
Aqueducs-Pavages-Egouts
Constructions Métalliques et Béton Armé
Constructions et installation d'Usines
Installation de Pouvoirs d'Eau.
Municipalité Système d'Eclairage.



Hémorroïdes guéries en 6 à 14 jours

L'ONGUENT PAZO est la garantie pour guérir n'importe quelles hémorroïdes intérieures, saignantes ou extérieures, dans 6 ou 14 jours, ou l'argent remis, 50 cts la boîte. Manufacturées par PARIS MANUFACTURING CO., St. Louis, Mo.

A l'assemblée des pavages, qui avait lieu jeudi après-midi, le 15 du courant, M. le chevalier E. H. Richer a été nommé président.

Samedi le 24 au soir une intéressante partie de whist se donnait à la demeure de M. F. Phaneuf et de Melle M. A. Phaneuf.

Au nombre des invités on remarquait Melle Léa Phaneuf, Olympe et Clara Chevreton de Montréal, Laura Chagnon de New-Bedford, Blanche, Maria et Georgette Dufresne de Ste-Rosalie, Clara et Valérie Chevreton de St-Simon, Alice et Antonia Bienvenue, Augustina Daudelin, Eva St-Jacques, Oberta Gatién de St-Hyacinthe. Dames A. Tellier de St-Nazaire, Albert Phaneuf, Z. Phaneuf, etc. Mrs Antonio Breton, bijoutier, Jos. Bérubé étudiant, de St Donat Rimouski, Jean Pinault de La Tuque, Jos Proteau, de St-Sébastien la Beauce, Alvarez Bienvenue étudiant, G. E. Leduc marchand, A. Lajoie commis, E. Chartrand cigariste, A. Bourgeois inspecteur de Ste-Rosalie, A. Durand de Central Falls, M. Rainville étudiant, Albert Tellier de St-Nazaire, Albani Blanchard comptable, Albert Phaneuf, etc. Une intéressante partie de whist fut jouée et de superbes prix furent gagnés : 1er prix, Melle Maria Dufresne de Ste-Rosalie et M. Jean Pinault de La Tuque. Prix de Consolation : Melle Blanche Dufresne et M. Alphonse Lajoie. Il y eut du chant, de la musique, des déclamations. Melle Antoinette Phaneuf et son frère Ferrier avec l'amabilité que nous leurs connaissons surent retenir leurs invités jusqu'aux petites heures. Tout le monde se sépara en emportant un brillant souvenir de leur réunion.

Le trois février prochain, à huit heures, les Sœurs de la Charité de l'Hotel-Dieu de Saint-Hyacinthe, feront chanter dans leur église, un service solennel pour le repos de l'âme de M. le chanoine J. B. Dupuy, bienfaiteur de leur institut.

Melles Alice Halley et Cécile Laframboise se sont embarquées jeudi soir pour Windsor Ontario où elles sont allées se perfectionner dans la langue anglaise. Nous leurs souhaitons bons succès.

Vers les 11 hrs et demie mercredi soir, M. J. A. Trinque,

agent de la "Metropolitan Life", lorsqu'il s'en retournait chez lui après le théâtre, où il avait fait partie de l'orchestre, comme cornettiste, s'est fait assaillir en face du parc Dessaulles, rue Girouard, par deux individus qui le sommèrent de leur remettre l'argent qu'il pouvait posséder.

Loin de condescendre à leur demande M. Trinque asséna de suite de violents coups de cornet à l'un des agresseurs, voyant à qui ils avait affaire, ils prirent la fuite.

M. Trinque dit être sûr que ses agresseurs sont des étrangers à notre ville.

Melle Léonie Drouin de Dover N. H. ainsi que M. G. East de Lévis étaient en visite la semaine dernière chez Melles Bernadette et Alice Halley.

Il appert du rapport fait par le chef de police Foisy, que pendant l'année 1913, 39 alarmes ont été sonnées, 20 par téléphone, 15 par les indicateurs et 4 par avis verbal. Sept de ces incendies ont été causés par des tuyaux surchauffés ; 12 par des cheminées défectueuses ; 1 par un poêle à gaz ; 1 par une bouilloire ; 4 par des allumettes ; 1 par des cendres chaudes ; 2 par des lampes ; 1 par la gazoline ; 2 par des étincelles lancées par des locomotives ; 2 par des fils électriques ; 2 par des cartes. Dans deux cas, la cause d'incendie était inconnue, et l'on a donné deux fausses alarmes. Les dommages causés par le feu et l'eau, se sont élevés à \$11,755 environ, et étaient couverts par les assurances.

M. Joseph Chabot, du Garage St-Hyacinthe, est allé cette semaine, à Montréal, visiter l'exposition d'automobiles, qui se tient à l'arsenal.

Jeudi matin, M. Frédéric Beaupré, du village La Providence, s'est fait coupé la main droite, dans les circonstances suivantes :

M. Beaupré était à scier avec une scie ronde, actionnée par un engin à gazoline, du bois de chauffage, lorsqu'il voulut ramasser un morceau de bois tomber en dessous de la table de la scie, les pieds lui glissèrent et il tomba la main droite sur la scie, qui lui coupa complètement la main au poignet. On s'empressa de transporter le blessé à l'Hôpital St-Charles, où il est sous les soins du Dr J. L. H. Pagé.

En cette ville, le 30 du courant, est décédé, à l'âge de 77 ans, M. le notaire J. O. Guertin, après une longue maladie.

M. Guertin, a été Trésorier de la Cité, durant 36 ans, il fut toujours un employé modèle et intègre, et sut conserver l'estime de tous ces concitoyens.

Il n'avait résigné son poste de

Trésorier, que depuis deux ans, et depuis ce temps sa santé a toujours été chancelante.

Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse inconsolable, quatre garçons et une fille. LA TRIBUNE offre ses plus sincères condoléances à la famille.

Les trois accusés
ont démissionné
ce matin

Québec, 29.— M. J. O. Mousseau n'est plus député de Soulanges et M. M. Louis Philippe Bérard et Achille Bergevin ne font plus parti du Conseil Législatif. Ils ont offert leur démission avant l'ouverture de l'enquête, à Québec.

Sommés de comparaître à la Barre de la Chambre Haute, les directeurs du "Daily Mail" ont répondu à une série de questions posées par l'Hon. R. Turgeon et ont affirmé qu'ils pouvaient prouver leurs accusations.

La situation, en Haïti, est toujours précaire. Le Congrès a pu se réunir en session, à l'appel du Président Oreste, et le général Béliard a retiré ses prétentions, mais le Sénateur Théodore, chef de l'insurrection au Cap-Haïtien, maintient sa candidature à la présidence.

A Louer.

L'Union Saint-Joseph de St-Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt-cinq voûtes de sûreté qu'elle louera, à des prix modérés, aux personnes qui pourraient avoir des papiers précieux, des bijoux de valeur, et des argents à mettre à l'abri des voleurs et de l'incendie. Ceux qui désireront louer qu'elqu'une de ces voûtes pourront s'adresser à M. J. A. Casavant, le secrétaire trésorier de la société, durant les heures de bureau, à la Bâtisse de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe offre aussi en vente, un coffre-fort (SAFE), de bonne grandeur, à bas prix ; s'adresser au même.

j. a. c.

J. C. H. Gingras

Artiste-Photographe

(Successeur de P. N. Beaugrand)

Portrait au Crayon, Bromure, Pastelle, Etc. Etc.

Prix Modérés.

SATISFACTION GARANTIE.

Une Visite est Respectueusement Sollicitée.

191, Cascades Tel. Bell, 206
ST-HYACINTHE, P. Q.

PETITES ANNONCES

Avis

ON DEMANDE à emprunter de l'argent sur billet de fabrique, par montant de \$500 à \$5000 avec bon intérêt.

S'adresser à

H. RAYMOND & CIE,
258 rue Girouard.

Tel. Bell. 259.

23-30 j. 6 13-20-27 f. 6-13 m.

—Une marchandise bien annoncée est à moitié vendue—Annoncez dans LA TRIBUNE.

Ferme Avicole Yamaaska



Minorque Noir

Mes Volailles sont maintenant en clos au No 338 Boulevard Girouard. J'ai à vous montrer les variétés suivantes : ORPINGTON BLANC ; GAME CORNISH INDIAN ; MINORQUE NOIR ; ROUGE DU RHODE ISLAND.

"Tonkins Strain" ; WEANDOTTE BLANC, "Martin Strain" ;

BRAHMA CLAIR ; PLYMOUTH GRIS et BLANC.

Tout du Stock importé.

Je continue à remplir les ordres par ordre de rotation. Il me reste quelques Cochets de toute race, ainsi que quelques beaux Jars Toulouse Aussi, canards Pékin et Courreur Indien. Beau jeune coq d'Inde bronzé, pesant 15 à 25 lbs.

Je donne à FERME des Dindons et des Canards, aux cultivateurs responsables.

Oufs frais du jour, sous 2 heures d'avis.

Volailles de table de choix.

Phone 364 ou 378.

155, Boulevard Girouard,
338 Rue Girouard

La Ferme Avicole Yamaska
ARTHUR S. COMEAU, Propriétaire
ST-HYACINTHE, Que

L. N. TRUDEAU

DENTISTE

120 Rue Mondor, ST-HYACINTHE.

—Une bonne marchandise, vaut la peine d'être annoncée. Apportez vos annonces à LA TRIBUNE.

A Vendre

Outils de toutes sortes pour travailler le fer, à vendre à très bas prix.

S'adresser à

ANDRÉ CASAVANT,
Bureau de La Tribune.

A VENDRE.—Une machine à carder de 2 cylindres de 48 pouces de large, à vendre, en bonne condition.

S'adresser à

ROLLAND FRERE,
907 Henri Julien,
Montréal.

j. a. c.

AUX CAPITALISTES

Les circonstances me forcent à offrir bloc de stock dans Compagnie canadienne prospère, Cap. \$1,000,000, avec assurance 5 p. c. dividendes. Hausse de 25 p. c. sur ces actions assurée en 3 semaines. Les meilleures références. Corr. confidentielle.—L. R. 325 rue Dorchester Est, Montréal. j. a. c.

ON DEMANDE des ouvriers pour travailler à la confection des corsets.

The E. T. Corset Co.
Limited, Cité.

j. a. c.

—Les marchands qui annoncent beaucoup, sont ceux qui réussissent le mieux. Tenez constamment votre nom devant le public en mettant une annonce bien faite dans un bon journal. Tout le monde à St-Hyacinthe lit LA TRIBUNE.



Expertise
Aqueduc
Pouvoirs d'eau
Arpentage

Téléphone Bell 349

Les Bronches, le Rhume et la Coqueluche

GUÉRIS PAR LE FAMEUX REMÈDE

"La Joie du Peuple"

Purgations, remèdes pour le sexe féminin et les rognons, onguent pour les hémorroïdes, 50 cents la boîte.

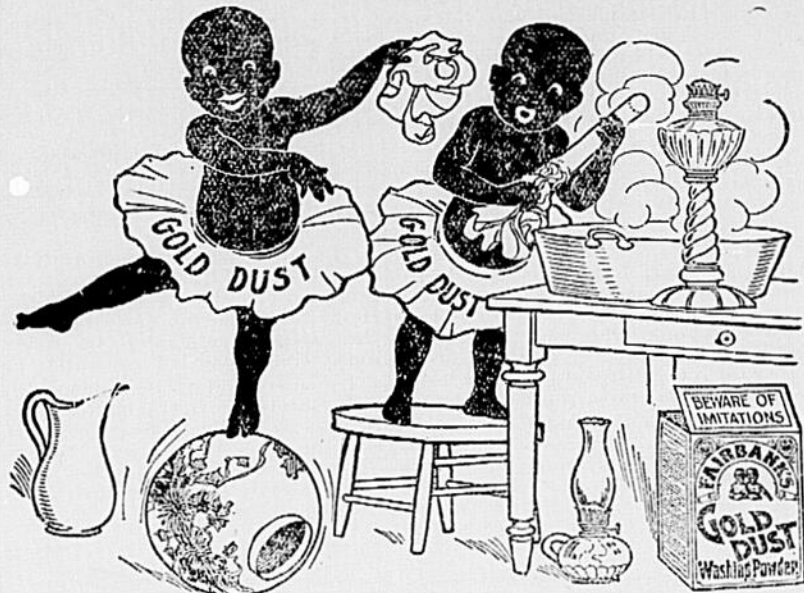
Ces remèdes portent le numéro 1094 des médecines patentées, sont absolument inoffensifs et l'argent est remis par le vendeur s'ils ne donnent pas entière satisfaction.

Ils sont en vente à \$1.00 la bouteille, chez tous les marchands.

Dépôt principal à St-Hyacinthe, — Pharmacie J. H. E. Brodeur, et à Ste-Madeleine, chez M. Jos. Lafrance, voisin du presbytère.

Manufacturé par Madame Victoria Séguin, No 934, rue Ontario coins Papineau, Montréal.

La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout



Lorsque vous faites le ménage de la maison, si vous voulez que tout reluisse, comme un plancher fraîchement ciré, employez la poudre à laver

GOLD DUST

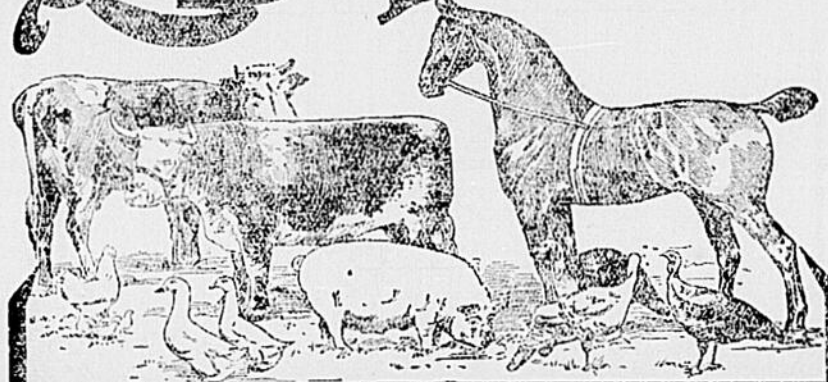
Elle nettoie plus à fond que le savon ou n'importe quelle autre poudre à laver—elle est beaucoup plus économique.

La cuisine, la buanderie, le bain et la salle à manger, les escaliers, les fenêtres, les portes et les planchers, les pots et les chaudrons, les lampes et leurs verres, requièrent son lustre brillant. "Confiez votre ouvrage aux Jumeaux Gold Dust" et vous n'aurez pas à vous trasser du fardeau du ménage.

EMPLOIS VARIÉS : Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des parquets, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

Quinquinol



POUDRE TONIQUE ET ENGRAISSIVE DU DR. Z. DUFRÈSNE M.V.

Recommandé par le Ministre de l'Agriculture

Quinquinol a été diplômé aux Expositions de Trois-Rivières, Sherbrooke et Ottawa.

Se vend en boîtes de ferblanc à l'épreuve de l'humidité et de la vermine.

Prix : 50c. la grande boîte.

Achetez chez votre marchand une boîte de QUINQUINOL : si elle ne vous donne pas satisfaction, retournez-lui la boîte vide et il vous remettra votre argent.

QUINQUINOL STOCK FOOD COMPANY, Registered, Montreal, Canada. QUINQUINOL est en vente chez le principal marchand dans chaque place et spécialement chez :

- J. A. Choinière, St-Damase
- O. Huard, St-Denis
- A. Tanguay & Fils, St-Barnabé
- J. A. Forest, Upton
- E. Lincourt, Ste-Rosalie
- A. Lussier Ste-Hélène
- Marin & Langelier, Upton
- E. Authier & Cie, Roxton-Falls

- Alfred Goyette, St-Valérie
- F. Simard, Waterloo
- Rod. Boisvert, St-Germain
- Brouillard & Rousseau, Michel Sta.
- E. Laferté, St-Aimé
- J. L. Sénécal, Sorel
- Jos. Dauphinais, St-Hilaire

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, Saskatchewan et Alberta, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur une espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où le terrain se trouve situé.

Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant aux homesteads de l'une des matières suivantes :

- (1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.
- (2) Si le père du colon—ou la mère—quand le père est décédé—réside dans le voisinage du terrain pour lequel il s'est inscrit, les conditions imposées quant à la résidence pourront être remplies par le fait qu'il demeurera avec son père ou sa mère.
- (3) Si le colon a feu et lieu sur sa ferme qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. COY, Sous-ministre de l'Intérieur N. B.—Cette annonce ne sera pas payée, si la publication n'en a pas été autorisée. n 1-7 08.

Publicité

Pour créer un magasin il faut d'abord former un grand marchand.

Emerson a dit : "Une institution n'est que l'ombre allongée d'un homme".

Un magasin n'est pas plus grand que son propriétaire.

Il grandira à la stature de ses plus grandes conceptions, mais pas d'avantage.

Les magasins de toute ville "croissent ju-qu'à la taille de leurs propriétaires".

Ainsi l'actuelle exigüité importe peu puisque le magasin deviendra aussi grand que le décidera son directeur. Car le "commerçant avisé" est un grand annonceur.

S'il n'est capable, en ce moment, d'utiliser qu'un petit espace d'annonces, soyez persuadé qu'il se prépare à développer sa publicité.

Dès maintenant il emploie son petit espace avec "persistance" considérant les frais d'annonces comme aussi inévitables que tous autres et visant à une extension constante de l'espace employé.

Un négociant de cette sorte édifiera un grand commerce car il est virtuellement un grand commerçant.

Guerre à l'Alcool

LES CRIMES ET L'ALCOOL

Nous lisons dans la *Liberté* de Winnipeg :

Dans son rapport, le grand jury aux dernières assises, a dénoncé fortement les ravages de l'alcool. C'est la raison principale de la plupart des crimes dont les auteurs ont subi leur procès au dernier terme des assises.

"Dans la plupart des cas qui nous ont été soumis aux présentes assises, l'abus excessif des boissons enivrantes a été directement ou indirectement la cause du crime. En conséquence nous recommandons une plus stricte observance de la loi actuelle régissant la vente de boissons et nous croyons venu le temps où l'on devrait prohiber dans les lieux publics l'usage excessif et désordonné de liqueurs enivrantes".

C'est partout la même plainte contre l'alcool devenue la cause principale des crimes nombreux qui se commettent dans l'univers.

En face du pont de QUEBEC.

"Pontville"

Ville d'avenir dont les lots à bâtir assurent de grands bénéfices aux acheteurs actuels.

Agents demandés partout.

La Cie Ste-Foy Limitée, 83 RUE DU PONT, QUEBEC, P. Q.

A l'Institut Français de Madrid

Au cours de son voyage, M. Poincaré a visité les établissements français de la capitale. Après avoir passé à l'hôpital et au collège français, il fut reçu à l'Institut français. Répondant au discours de M. Thamién, recteur de l'academie de Bordeaux, le président parla de l'"union intellectuelle des deux peuples voisins et amis" et ajouta :

Au cours des siècles, littérature française et littérature espagnole ont constamment agi l'une sur l'autre par une pénétration réciproque. Celle-ci a donné à celle-là d'immortels exemples de noblesse et de grandeur chevaleresque ; la première a proposé à la seconde d'incomparables modèles de clarté, d'harmonie et de puissance ordonnée. Chacune d'elle a gagné à ces emprunts mutuels, qui n'ont pas altéré le génie des deux races, mais qui, sous les différences caractéristiques ont cependant resserré, entre les esprits, les liens de parenté.

C'est le monde entier qui est débiteur d'un Cervantès ou d'un Lope de Vega. Mais la France sait, en outre, que son théâtre—classique ou romantique—a tiré de l'Espagne et ce qu'ont reçu d'elle Théophile et Racan, Corneille et Molière, Rotrou, Scarron et Lesage,—plus tard Victor Hugo, Mérimée, Gauthier,—de nos jours même Hérédia ou le prestigieux Rostand.

Le développement de l'instruction, la facilité des communications, le dégoût croissant des voyages et de la lecture, la loyale entente de la France et de l'Espagne, ne peuvent que donner à ces relations littéraires encore plus de suite et d'intensité.

L'heure était donc propice pour la création de cet Institut. Il sera la représentation concrète de l'intimité morale où deux sœurs latines ont désormais conscience de trouver l'accomplissement normal de leur destinée.

Et s'il a besoin d'une devise pour définir son programme, un mot résumera l'œuvre qu'il a entreprise : pour la France et pour l'Espagne, par le culte du beau et par la recherche de la vérité.

Le tango interdit dans les cours

Une dépêche de Rome mande que le roi Victor-Emmanuel a formellement proscriit le tango des prochains bals de la Cour.

Se conformant à la décision du souverain, les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne, de Grande-Bretagne et d'Espagne ont décidé que le tango ne serait plus admis dans leurs salons.

Le tango actuellement n'est plus guère dansé qu'à l'ambassade des États Unis, à l'ambassade de France et de la légation de la république Argentine.

Le "Pays" condamné a Joliette

S. G. Mgr Forbes vient de publier à son tour, un mandement interdisant dans son diocèse la lecture du *Pays*.

Ce journal est actuellement condamné, comme on sait, dans les diocèses de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Rimouki, Saint-Hyacinthe et Joliette.

L'amendement que proposait Sir Wilfrid Laurier à l'adresse-réponse au discours du Trône, en faveur de la franchise pour les denrées alimentaires, est repoussé, aux Communes du Canada, par une majorité de 44 voix.

Le Medecin Dit: Je Ne Puis Vous Soulager

Souffrit pendant 10 mois de la maladie des reins. Les GIN PILLS (Pilules de Genievre) la guérissent.

Dunvegar, Inverness Co. Je suis parfaitement guéri de la maladie des reins après avoir fait usage des GIN PILLS. Six heures après avoir pris la première pilule, j'obtins un soulagement et, maintenant, après trois mois d'usage, je me porte aussi bien que jamais.

J'ai souffert pendant dix mois et le médecin qui me soignait me conseilla d'aller à l'Hôpital Victoria d'Halifax, car il ne pouvait plus rien faire pour moi. Je pourrais ajouter que j'ai fait usage de beaucoup de remèdes et que j'ai strictement suivi les ordonnances du médecin relativement à la diète, etc., mais sans succès jusqu'à ce que je fusse providentiellement renseigné sur votre très excellent remède.

(Signé) LEWIS MACPHERSON. Vendues par les pharmaciens et les marchands de partout à 50c la boîte—6 pour \$2.50, ou envoyées directement. Ecrivez pour avoir un échantillon. National Drug and Chemical Co., of Canada Limited, Toronto. 175P

Le coup d'Etat qu'on prévoyait s'accomplir, en Alsace-Lorraine ; tout le gouvernement civil, en bloc, donne sa démission, par suite des incidents de Saverne.

Voici la liste des missionnaires morts au cours de l'année 1912, sur le champ de l'apostolat : 10 évêques et 187 prêtres—2 évêques italiens, et 8 autres français. Sur les 187 prêtres, il y a eu : 1 Français, 22 Italiens, 15 Hollandais, 11 Belges, 9 Irlandais, 7 Espagnols, 5 Allemands, 3 Anglais, 3 Suisses, 2 Canadiens, 3 Autrichiens, 1 Polonais, 1 Luxembourgeois, 2 Wurtembourgeois, 1 Prussien, 1 Bavaois, 1 Bohême, 1 Américain, 1 Cinghalais, 1 Australien. —A. I. B.

L'honorable ministre des Postes du Canada, M. Pelletier, annonce que le nouveau service de la poste aux colis sera inauguré d'ici une quinzaine.

S. E. le Cardinal Séraphin Vannutelli est nommé Protecteur du Collège ecclésiastique Capranica, de Rome, pour remplir la vacance causée par la mort du Cardinal Rampolla.

Le Saint-Père reçoit en audience spéciale une nombreuse députation des Artisans catholiques de l'Allemagne.—A. I. R.

A la Législature du Manitoba a été présenté, mercredi, un loi portant redistribution des collèges électoraux.

Le "Herald", de Montréal, a commencé, mercredi à publier une seule édition fusionnée avec celle du "Telegraph" de la même ville.

Le Premier Ministre du Manitoba, M. Roblin, se déclare franchement opposé à la concession du suffrage aux femmes.

Le R. P. Lefebvre, S. J., curé de la ville de Sudbury, Ont., depuis neuf ans, vient de mourir.

Pelleteries BRUTES

NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX

ÉCRIEZ POUR NOTRE LISTE DE PRIX AVANT DE VENDRE

NOUS PAYONS TOUS PRIX D'EXCESS ET TENONS VOS EXPÉDITIONS SUJETTES À VOTRE APPROBATION

MCCOMBER & CUMMINGS CO. FOURRURE EN GROS Coin Saint-Paul et Saint-Sulpice MONTREAL

A Messieurs les Secrétaires des Succursales

De l'«ECHO»

Nous prions de nouveaux MM. les secrétaires des diverses succursales, quand ils transmettent de l'argent au Bureau Central, d'avoir bien soin de faire accepter leurs chèques et de les faire initialer par le payeur de la banque sur laquelle ils sont émis.

Sans l'accomplissement de cette formalité bien simple et qui demande seulement un peu de bonne volonté, ces chèques ne sont payés qu'après déduction d'un droit de dix, quinze ou vingt-cinq centimes pour frais de collection. Sans doute la somme est minime et de peu d'importance, si on la considère isolément. Mais que l'on songe un peu qu'il y a un secrétaire dans chaque succursale et que chacun de ces secrétaires doit envoyer un rapport mensuel. Multipliez donc ces petites sommes insignifiantes par le nombre des secrétaires et par le nombre de leurs rapports, et vous constaterez facilement que la somme ainsi perdue peut être assez considérable et même très considérable au bout de quelques années. La somme, dans chaque cas, n'est rien, une simple goutte d'eau. Mais les gouttes d'eau font les ruisseaux et les rivières. Nous prions donc MM. les secrétaires d'y penser et d'apporter toute leur attention à ce détail.

Il arrive qu'un chèque est revêtu du timbre de la banque déclarant l'accepter, mais que ce chèque n'a pas été initialé par le payeur de cette banque. Même dans ce cas, il faut payer les droits de collection. Que l'on voie donc à l'accomplissement parfait de la formalité requise, et tout le monde y gagnera.

Il y a encore un autre point sur lequel nous désirons attirer l'attention de MM. les Secrétaires. C'est sur celui de leur obligation d'envoyer leurs rapports au temps marqué. Il est bien inutile de parler ici d'amende et de sanction, bien que nos Constitutions les prévoient. Qu'il suffise plutôt de rappeler que ces rapports sont nécessaires à la bonne administration de la Société, et que tout retard dans leur envoi complique inutilement le travail des officiers du Comité de Régie Central. Puis ici encore, il y a une question de justice vis-à-vis de la Société.

Nous sommes bien convaincus que MM. les Secrétaires comprendront tout de suite combien préjudiciable à nos intérêts peut être leur négligence et que tous, sans aucune exception, se feront un devoir de prendre en bonne part cet avis, devenu nécessaire.

Trois articles de nos Règlements qu'il ne faut pas oublier

De l'«ECHO»

Le premier, c'est l'article 322. Il nous oblige à nous acquitter du paiement de nos contributions dans le cours même du mois. Cet article, il a une sanction. Le mois écoulé, en effet, tout jour de retard nous met en faute, et cette faute a une punition prévue. Que vous veniez à tomber malades alors, vous serez privés des bénéfices de la Caisse des malades pour autant de jours que vous aurez été en retard dans le paiement de nos contributions, et cela à partir

du jour où vous vous serez acquittés envers la Société. Ainsi, pour me servir de l'exemple donné dans nos Règlements, vous n'avez pas payé vos contributions de novembre, et vous tombez malade le 15 décembre. Qu'arrive-t-il? Vous ne recevez rien de la Société avant le 6 janvier suivant. Pourquoi? Parce que vous êtes en retard de quinze jours et que ces quinze jours doivent être soustraits du nombre des jours de votre maladie, à part les sept premiers jours, pour lesquels aucune indemnité n'est accordée. Dans ces conditions, vous pouvez donc être malades trois semaines et n'avoir droit à aucune bénéfice.

Poussez l'exemple un peu plus loin. Supposez que n'ayant pas payé vos contributions de novembre vous tombiez malades le premier février? Quand aurez-vous droit à quelque chose! Le 10 avril seulement. Arrière de 62 jours (décembre et janvier), vous ne pouvez toucher aucune indemnité que 69 jours après le commencement de votre dette.

Voyez-vous donc bien à quoi s'exposent les négligents, ceux qui renvoient de semaine en semaine, de mois en mois, le paiement de leurs contributions?

Et remarquez bien encore que l'acquiescement des contributions dues est bien plus difficile quand la maladie est déjà commencée, que les revenus sont diminués et les dépenses augmentées. Est-ce qu'il ne vaut pas la peine d'y réfléchir un peu, de prendre de bonnes résolutions et de les garder?

La négligence à s'acquitter en temps voulu de ses contributions peut encore avoir des conséquences beaucoup plus graves, plus désastreuses. Nous voici en face de l'article 332, qui se lit ainsi: "Un membre, endetté depuis plus de trois mois, ne sera pas considéré comme ayant droit à ce bénéfice (mille piastres à la mort), lors même qu'il n'aurait pas été rayé des listes de la société, laquelle ne devra dans aucun cas accorder à ses ayants-droits le secours mentionné dans les articles précédents (indemnité aux ayants-droits après la mort du membre)".

Ainsi donc vous appartenez à la Société, même depuis un grand nombre d'années, et vous avez cru économiser pour votre famille, pour votre femme et vos enfants, les mettre à l'abri du besoin, en devenant membre de l'Union Saint-Joseph et en payant vos contributions pendant des mois et mois, et vous aviez parfaitement raison. Mais, un jour, vous vous laissez aller à la négligence et vous cessez de payer vos contributions. Les jours, les semaines, les mois passent, sans que vous y songiez, sans que vous y portiez la moindre attention. Puis, tout à-coup, dans un voyage ou même à votre travail, un accident se produit, vous êtes blessé. En quelques heures, en quelques minutes, c'est la mort qui vous frappe. Est-il besoin même d'imaginer un accident? Tous les jours, nous sommes les témoins terrifiés de quelque mort subite. Ce qui arrive aux autres ne peut-il nous arriver à nous mêmes?

Mais si vous n'avez pas payé vos contributions au moment de la mort, vos ayants-droits ne recevront rien de la Société. Si longtemps que vous ayez appartenu à l'Union Saint-Joseph, si fidèle que vous ayez été dans le passé à vous acquitter de votre devoir de membre, si vous êtes en dette depuis trois mois, au moment de votre mort, vos héritiers n'auront droit à aucun secours. Et remarquez bien que cela n'est pas laissé à la générosité des officiers ou des

autres membres: "la société ne devra dans aucun cas accorder le secours". Le texte ne peut être plus clair ni plus formel.

Par votre indifférence donc sur un sujet si important, par votre négligence, par votre faute, vous aurez perdu tout le bénéfice de votre prévoyance, des sacrifices que vous vous êtes imposés pour entrer dans la Société et y payer vos contributions antérieures. Par votre faute, ceux qui comptaient sur vous pour échapper à la faim et à la misère, auront à souffrir. Ils ne pourront même plus se souvenir de vous, sans qu'un peu d'amertume se mêle à votre souvenir, puisqu'ils auront toujours la pensée que leur misère provient de votre négligence.

N'est-ce pas terrible d'en courir une pareille responsabilité? N'est-ce pas effrayant d'envisager une semblable hypothèse? Pourtant si à l'heure actuelle la mort venait vous frapper, ne seriez-vous pas au nombre de ces négligents? A vous de faire la réponse. A vous de vous mettre en règle avec l'Union Saint-Joseph, s'il y a lieu. A vous aussi de bien vous pénétrer de cette pensée qu'il est inutile d'entrer dans une société quelconque, si vous ne devez pas vous acquitter de vos engagements de manière à jouir des avantages qu'elle assure.

Enfin, les retardaires, même s'ils ne sont pas frappés subitement, courent encore un autre danger. L'article 61, en effet, n'est pas à oublier, lui non plus. Que dit-il? "Lorsqu'un membre aura négligé durant trois mois de payer ses contributions, le Comité de Régie Central pourra rayer son nom de la liste de ses membres, sans avis, et ce membre perdra, par le fait de cette radiation, tous droits à ses déboursés".

Sans doute, ici, le texte est moins menaçant. Le Comité Central n'est pas obligé d'agir et on lui laisse une certaine latitude. Il est donc possible qu'un membre négligent échappe jusqu'à un certain point à cette sanction. Mais, d'un autre côté, cet article peut être appliqué sans aucun avis préalable. Qu'on signale au Comité Central un membre endetté, surtout s'il est menacé de maladie ou de mort. Est-ce que ce comité peut ne pas s'en occuper? Est-ce qu'il peut volontairement laisser se poursuivre ce désordre, au détriment de la Société. Est-ce que les officiers du Comité Central, qui ont pour devoir de procurer le bien de la Société et de défendre ses intérêts, ne se croiront pas obligés en conscience de rayer de la liste des membres celui qui enfreindrait ainsi les règlements? Il est bon de se poser ces questions et d'agir selon les dictées de la prudence.

Qu'on remarque donc bien ces trois articles. Qu'on ne les oublie jamais. Il y va du bien de chacun, il y va du bien aussi des familles des membres, et on n'a jamais le droit d'exposer ce bien au danger.

Il y eut des calembours tragiques.

Au tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville appela: — De Martinville?

Le prévenu protesta: — Martinville seulement. Je suis ici pour qu'on me racourcisse, et non pour qu'on m'allonge.

Fouquier-Tinville fit assaut d'a propos et répliqua: — Alors qu'on l'élargisse!

Il est facile de recruter mille soldats, mais il est difficile de trouver un général.

THE 1909 BATTLE AGAINST THE DREAD WHITE PLAGUE.

Available Beds in the Muskoka Free Hospital for Consumptives Increased Three-Fold as a Result of Last Year's Sale of Christmas Stamps. The Number Can Be Doubled This Year If Everyone Will Help.



Nearly \$80,000.00 was netted from last year's sale, making it possible for the trustees to increase the available beds for needy patients from an average of fifty-five a year ago to one hundred and forty, the accommodation to-day.

The trustees are hopeful that they may bring the accommodation up to 300 beds as the outcome of this year's sale of this little one cent messenger of hope and healing.

The Christmas Stamp, as a means of fighting the dread white plague, had its origin in Denmark in 1894, the sale from which has financed a hospital for consumptives in that country. The idea was taken up by the Red Cross Society of the United States in 1907, and interest has grown each year.

A year ago a Christmas stamp of special design was put in circulation by the Muskoka Free Hospital for Consumptives with the success already indicated in this article.

The price of the individual stamp is only one cent, but what wonderful things can be accomplished by so tiny an instrument. There is no reason why everyone who writes a letter, addresses a postcard, mails a newspaper or parcel from this day out should not use one of these stamps.

The educational value of the stamp appearing on every piece of mail matter would be enormous. One can hardly figure up the material results. It would mean a routing of the enemy

STIMULATED by the success of a year ago the National Sanitarium Association have made large preparations for the sale of the Christmas Stamp of 1909-10, issued on behalf of the Muskoka Free Hospital for Consumptives.

Tuberculosis that would bring hope and joy and gladness to thousands of homes and communities in all parts of Canada.

The stamp of 1909 is more beautiful than that of a year ago. The design is as shown in this article, but printed in red and green, and is of same size as the regular government postage stamp.

This Christmas stamp will not carry any kind of mail, but any kind of mail will carry it—and carry too the happy Season's Greetings from sender to receiver. The stamps will be done up in envelopes of ten, twenty-five, fifty and one hundred for ordinary selling, and large users will be supplied in quantities. The price for ten or for one thousand is a cent each.

The banks, departmental stores, drug stores, book and stationery stores and many other stores will sell them. Women's clubs, church organizations, bible classes and Sunday schools, public schools, and many other organizations and individuals will help this year as last year.

There would seem to be no reason why everybody everywhere may not help in forming an army of willing workers to sell these stamps all over the Dominion. The Muskoka Free Hospital for Consumptives is in the fullest sense a national institution caring for patients from every province in Canada.

The first issue of the stamp for the year is one million, and these will be put into circulation immediately, but there can hardly be any reason why the issue should not be increased many times over before Christmas.

The direction of the sale of Christmas Stamps is in the hands of Mr. J. S. Robertson, Sec.-Treasurer, National Sanitarium Association, 317 King Street, West, Toronto, who will give prompt reply to any enquiries regarding the stamps.

Atelier Typographique de LA TRIBUNE

EXÉCUTION RAPIDE
ET PRIX MODÉRÉS.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

ST-HYACINTHE.

Every Woman's Complexion

is bound to show whether or not she is in good physical condition. If the complexion is muddy, the skin sallow; if pimples or skin blemishes appear it is then attention must be given to improve the bodily condition. There is one safe and simple way. Clear the system and purify the blood with a few doses of

Beecham's Pills

This well known vegetable family remedy is famous for its power to improve the action of the organs of digestion and elimination. They will regulate the bowels, stimulate the liver, tone the stomach and you will know what it is to be free from troubles, from headaches, backaches, lassitude, and extreme nervousness. They will make you feel healthier and stronger in every way. By clearing your system of poisonous waste Beecham's Pills will have good effect upon your looks—these they

Will Beautify and Improve

The directions with every box are of special value and importance to women. Sold everywhere. In boxes, 25c.